

### MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

C.P. 430 - 6375 RUE GARNEAU SAINTE-CROIX QUÉBEC GOS 2H0 Tél.: 418-990-0175 - Fax: 418-926-3409 Courriel: secretariat@mrclotbiniere.org http://www.mrclotbiniere.org/amenagement

# DEMANDE D'INTERVENTION POUR ENTRETIEN OU AMÉNAGEMENT DE COURS D'EAU MUNICIPAUX

# FORMULAIRE DU PRINCIPAL INTÉRESSÉ

- 1- Le ou les principaux intéressés remplissent et signent le formulaire.
- 2- Présenter cette demande d'intervention à l'inspecteur de la municipalité où se trouve le cours d'eau.
- 3- L'inspecteur de la municipalité locale fait rapport à la MRC suite à une visite sur le terrain.

A-	DATE DE LA DEMANDE	D'INTERVENTION:			<del></del>							
_	NOM DIL COURS DIEAU				ANNÉE	MOIS	JOUR					
B-	NOM DU COURS D'EAU:											
	Municipalité(s) traversée(s	s): 										
C-	LOCALISATION DES TRAVAUX DEMANDÉS:											
		LOT	RANG	3	Т	MUNICIPALITÉ LOCALE						
	Début (en aval)											
	Fin (en amont)											
D-	NATURE DU PROBLÈME:											
E-	PRINCIPAL INTÉRESSÉ:											
	Nom:			IND. RÉG.			ı					
	Adresse:	dresse:						HONE (résidence	e)			
									ı			
_		DDIÉTAIDES INTÉDESS	<b>É</b> O.			IND. RÉG.		NE (travail ou au	itre)			
F-	SIGNATURES DES PROI	PRIETAIRES INTERESS	ES:	(annexer	une teuii	le si manque	e d'espace)					
			,									
Non	n (en majuscule)	2/	Lot		ndroit où la p Rang	ù la propriété est affectée  Municipalité locale						
INOI	n (en majuscule)	Signature(s	5)	LOI		Rang	Munic	ipante local	e .			

# **AVIS IMPORTANT AUX SIGNATAIRES**

Les riverains devront, pour le ou les cours d'eau faisant l'objet de la présente demande, mettre en place et respecter les mesures de conservation des ressources eau et sol décrites à l'endos du présent formulaire et qui en font partie intégrante.

## LES TROIS (3) MESURES DE CONSERVATON DES RESSOURCES EAU ET SOL

- Effectuer immédiatement après le creusage, les protections requises à la sortie des rigoles et des tuyaux de drainage;
- 2. Empêcher l'accès des animaux au cours d'eau;
- Respecter, lors des travaux de préparation du sol, une distance minimale d'un mètre en bordure du cours d'eau (à partir du haut du talus).

### Comment tenir cet engagement?

# RIGOLE ET SORTIE DE RIGOLE (raie de curage)

Tout moyen efficace pour contrer l'érosion est acceptable. Entre autres, en voici quelques uns:

### 1. Empierrement

À la sortie des rigoles, de la pierre sur une membrane géotextile a fait ses preuves.

### 2. Rigole d'interception

Au lieu de stabiliser chaque sortie de raie de curage, il est possible d'intercepter l'eau de ces dernières par une rigole engazonnée. De cette façon, l'eau est dirigée vers un fossé ou vers une sortie unique au cours d'eau. La sortie soit être protégée contre l'érosion.

#### 3. Conduite fermée avec avaloir

Au bout de la raie du curage, une conduite (type tuyau de drainage) peut être installée. La sortie de cette conduite doit être descendue à 300 millimètres (12 pouces) du fond du cours d'eau et doit être protégée à cet endroit.

La sortie et l'entrée devraient être protégées par un grillage approprié.

## SORTIES DE SYSTÈME DE DRAINAGE SOUTERRAIN

Une bonne localisation de la sortie facilitera le travail d'entretien. Une façon simple d'identification consiste en un piquet auquel on cloue un bout de tuyau de drainage.

## PONCEAUX

Quelles dimensions? Comment les construire? La bonne dimension est la clef du succès d'une bonne installation. L'inspecteur municipal peut donner cette information.

Un mur de tête à l'entrée et à la sortie aide à la stabilité. La protection des talus à la sortie du ponceau peut être nécessaire.

## **ANIMAUX**

Les animaux ne doivent plus avoir accès au cours d'eau. Il faut penser à clôturer et peut-être à installer une pompe à pâturage ou à mettre en place tout autre moyen efficace pour abreuver les animaux.

## BANDE DE TERRAIN DE UN MÈTRE MINIMUM EN BORDURE DES COURS D'EAU

Une bande de terrain de un mètre minimum à partir du haut du talus en bordure des cours d'eau est essentielle à la stabilité du talus. C'est à cette distance que la clôture empêchant les animaux d'accéder au cours d'eau doit être placée. Cette bande de terrain est maintenue enherbée

Pour informations supplémentaires, consultez votre inspecteur municipal.



## MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

C.P. 430 - 6375 RUE GARNEAU SAINTE-CROIX QUÉBEC GOS 2H0 Tél.: 418-990-0175 - Fax: 418-926-3409 Courriel: secretariat@mrclotbiniere.org http://www.mrclotbiniere.org/amenagement

# DEMANDE D'INTERVENTION POUR ENTRETIEN OU AMÉNAGEMENT DE COURS D'EAU MUNICIPAUX

# **RAPPORT DE L'INSPECTEUR**

Mu	ınicipalité d	le											
A-	DATE DE LA DEMANDE D'INTERVENTION:									ANNÉE		JOUR	
B-	NOM ET BRA	ANCHE DU CO	URS D	'EAU									
C-	PRINCIPAL II	NTÉRESSÉ:											
	Nom:						11	ND. RÉ	G.	ı ı TÉLÉPH	U ONE (résidenc	i i	
D-	LOCALISATI	ON DES TRAV	/AUX D	EMANDÉ	S PAR LE	S INTÉRESSÉS:							
			Lots		Longueur des	TYPE	Έ	État	du cours d'e	eau (voir légende)			
	Nom ou numé	éro de la branc	he	Début	Fin	travaux (mètres)			Égout.	Prof.	Vég.	Talus	
1-													
2-													
3-													
4-													
5-													
6-													
7-													
8-									<u>.                                    </u>				
	LÉGENDE - état du cours d'eau: (Utiliser le chiffre correspondant)						Types de travaux:						
	Égouttement	Profondeur	Vágá	tation	Talus				1 Entrotion	ı (profil origiı	nal\		
1	Bon	Bonne	_	uisible	Bon état				2- Aménage		(préciser la l	ettre)	
2	Déficient	Élevée	Clairs		sion			a- Nouveau profil					
3	Mauvais	Très élevée		Clairsemée Début d'érosion  Abondante Très érodé						ement (joindr	e croquis)		
4	Très mauvais Critique Très abondante Aucune trace du profil original							c- Suppression (remblayage)					
								d- Prolongement (joindre croquis)					
								e- Nouvelle branche (joindre croquis)					
									f- Tuyauta	age (recouvre	ment)		
E-	CONCLUSION SUR L'ÉTAT DU COURS D'EAU: (Y-a-t-il un réel problème? Les travaux sont-ils nécessaires?)												
_	D=0011111	D.4.TIO.II(O) D.I				•							
F-		DATION(S) DE					avaux p	oourrai	ent-ils être sı	ur une longue	ur moindre q	ue ceux	
	demandes? Les t	ravaux ne sont-ils	necessai	res que sur c	ertaines bran	icnes?)							
						_							
	Signature de l'inspecteur							Date					